



**AGENCE NATIONALE DU  
DOMAINE ET DU FONCIER  
LE DIRECTEUR GENERAL**

N° : 001 / 2025 / MEF / ANDF / DSI / SA

## COMMUNIQUE

Le Directeur général de l'Agence nationale du domaine et du foncier (ANDF) porte à la connaissance du public le lancement de trois nouveaux services numériques, désormais accessibles via le Portail national des services publics du Bénin (<https://service-public.bj>).

Ces services concernent :

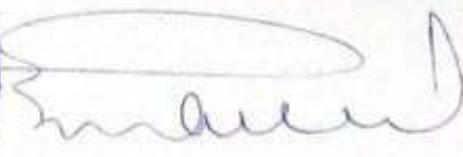
1. **la demande de duplicata de titre foncier ;**
2. **la demande de radiation d'hypothèque ;**
3. **la demande de radiation de clauses résolutoires.**

Cette opération qui vise à assurer une facilité des formalités, s'inscrit dans la politique de modernisation et de simplification des démarches administratives engagées par le gouvernement béninois.

Les usagers habilités peuvent ainsi effectuer leurs demandes en ligne, sans se déplacer, et en toute sécurité.



Fait à Cotonou, le 13 JUN 2025

  
**Victorien D. KOUGBLENOU**

